

**LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE
& BATIMENT**

M. BOITEAU Christophe

**LES COMMANDIERES 3
13 ALLEE MADELEINE MASSONNEAU
44600 SAINT-NAZAIRE**

Montoir, le 29 mai 2026

Réf. Dossier suivi par VEDIE Elodie - Tél. : 02.40.22.15.22 - Mail : accueil@forhom-prevention.fr

CONVOCATION : Monsieur Imededdine GHARBI

N° Identification : 117032

Session n° M26088A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

**CACES ® R486A Catégories : A - B Expérimenté + PORT DES EPI ANTICHUTE ADAPTÉS
AUX PEMP (harnais)**

Cette formation débutera le mardi 02 juin 2026 et se terminera le vendredi 05 juin 2026, pour une durée de 21.00 heures au total

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

mardi 2 juin 2026

à **08:30**

: **FORHOM - CITY PRO
71 rue Henri Gautier
Complexe Henri Gautier
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél : 02.40.22.15.22**

Planning

: **02/06/2026** de 08:30 à 16:30 **04/06/2026** de 08:30 à 16:30 **05/06/2026** de 08:30 à 16:30

Objectifs

- Connaître la typologie et la technologie des PEMP
 - Connaître et appliquer les règles de conduite en sécurité
 - Connaître les risques liés à l'utilisation des PEMP et les prévenir
 - Identifier les EPI contre les chutes de hauteur
 - Contrôler et mettre en place son harnais
 - Savoir circuler et manoeuvrer en sécurité
- Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la CNAMTS et obtenir le CACES® R486 ou l'attestation de compétences de la catégorie visée.

Evaluation

- : Evaluations théorique et pratique par le formateur (Attestation de compétences) ou par un testeur certifié (CACES®).

Pré-requis

- : Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Merci de vous munir de : Votre carte d'identité- Votre numéro de sécurité Social -Votre convocation-Vos équipements de protections individuels (chaussures de sécurité /gants de manutentions /gilet rétro réfléchissant /lunettes de protection (batterie) Vêtements adaptés au temps.(short interdit)

L'organisme de formation se réserve le droit d'aménager les horaires journaliers, en fonction des conditions climatiques, sanitaires et organisationnelles. Les journées tests Caces® peuvent débuter dès 7h00 et se terminer à l'issue des épreuves.

Tout est noté dans le protocole d'accueil envoyé en même temps que votre convocation.

Merci de télécharger, en amont, une application QR Code sur votre smartphone de façon à pouvoir émarger en ligne.

Politique Handicap:

Si vous êtes concerné par une situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap au 02.40.22.15.22 afin qu'il puisse vous accompagner au mieux dans votre projet de formation.

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pascal PIERRE

Président



FORHOM
71 rue Henri Gautier
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél : 02 40 22 15 22
Siret : 409 756 772 00037 - NAF 8559A